

# Une association pour sélectionner les gérants de fonds

Publié le 3 avril 2018



## Une association pour sélectionner les gérants de fonds

**La Société Française des Sélectionneurs de Fonds (SF2) a été créée à l'initiative de Philippe Sarica autour d'un groupe de financiers. Expert de la sélection de fonds, Philippe Sarica a écrit de nombreux articles dans [la revue Analyse financière](#).**

**Vous pratiquez la sélection de fonds depuis de nombreuses années. Le 22 mars dernier, vous avez annoncé la création de la Société Française des Sélectionneurs de Fonds alors qu'il existe de nombreuses associations financières à Paris ? Quelles sont ses spécificités ?**

La Société Française des Sélectionneurs de Fonds (SF2) a été créée à mon initiative autour d'un groupe d'experts financiers. Elle rassemble tous les professionnels dont le métier consiste à évaluer la performance des gérants de fonds au sein des institutions financières de la place. Son objectif est de faire connaître les spécificités de ce métier, de proposer un guide de ses bonnes pratiques, de dispenser des modules de formation et d'organiser des événements réguliers.

L'association sera composée exclusivement de personnes physiques professionnelles issues de la sélection de fonds, de la multigestion, de la recherche et de l'enseignement, qu'ils appartiennent à des sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales, filiales de groupes bancaires ou d'assurance, des cabinets de conseil, des sociétés d'analyses financières ou des universités et écoles.

L'association aura pour principale mission d'informer, d'assister et de contribuer à la formation de ses adhérents mais également de concourir à l'éducation financière d'un plus large public. Elle ambitionne d'améliorer les connaissances professionnelles de ses membres au travers d'échanges d'idées et d'expériences réalisés lors de conférences. Différents groupes de travail ont été mis en place.

### **Quelle sera la première réalisation de la SF2 ?**

Exister et nous faire connaître est notre première réalisation... Actuellement en phase de lancement, nous finalisons l'entrée des fondateurs et nous traitons les dossiers d'admission des candidats. Ces derniers font l'objet d'une étude préalable et les candidatures sont validées par notre conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a pris ses fonctions en mars. Son bureau articule son activité autour de quatre commissions : la communication, les bonnes pratiques, la formation et la recherche.

### **Quels sont les objectifs de ces groupes de travail ?**

La commission communication réalise une typologie des professions utilisant la sélection d'OPCVM. Dans un second temps, elle lancera une enquête auprès des professionnels afin de mieux comprendre les processus qu'ils utilisent.

La commission des bonnes pratiques constituera, après étude des usages traditionnels, une série de règles spécifiques et complémentaires.

La commission formation travaille actuellement sur la définition des niveaux de formation, le besoin des apprenants, l'offre que pourrait faire l'association et les partenariats qui pourraient être noués.

Quant à la commission recherche, elle fera le point sur l'ensemble des travaux pertinent en matière de sélection, qu'il s'agisse des techniques quantitatives mais aussi qualitatives.

### **En 2014, vous avez publié une thèse sur la sélection d'OPCVM qui souligne l'importance de la personnalité du gérant. Votre approche par la finance émotionnelle est-elle différente de ce que recouvre la finance comportementale ?**

Non, ce que j'appelle finance émotionnelle<sup>[1]</sup> intègre le rôle des émotions dans les décisions financières. La finance comportementale est l'étude des biais de comportement des investisseurs. Ceux-ci sont essentiellement de deux types : cognitifs (comptabilité mentale, biais d'ancrage etc.) et émotionnels (aversion au risque aux pertes, au regret, etc.). Les biais émotionnels, comme les émotions, sont plus difficiles à appréhender et à réguler. Les compétences émotionnelles, ou intelligence émotionnelle, permettent de juger les capacités des individus. L'avantage de cette « intelligence » est qu'on peut l'améliorer.

### **Quel est l'apport dans le domaine de la sélection de fonds ?**

Plusieurs études ont montré le rôle de la personnalité et des émotions dans l'investissement financier. Notre recherche, plus spécialement consacrée aux gérants « actions » a mis en évidence les corrélations entre des ratios de gestion, les facettes de personnalité et certaines compétences émotionnelles. Il est aujourd'hui incontestable qu'une bonne connaissance du gérant (savoir qui il est) est indispensable au processus de sélection.

*Issus du conseil d'administration du 4 décembre dernier, les membres du bureau sont : Philippe Sarica, Président ; Benoit de Brie, trésorier ; Aurélie Caruso, Secrétaire générale ; Sandrine Vincelot-Guiet, Vice-Présidente, et Jean-Christophe Cotta, Vice-Président.*

Entretien réalisé par Michèle Hénaff, rédactrice en chef de la revue Analyse financière  
Contact : [revue@sfaf.com](mailto:revue@sfaf.com)

[1] Traduction de l'anglo-saxon, en référence à l'ouvrage de D.Tucket, *Minding the market*, Palgrave MacMillan, 2011.